

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°027/2023
Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	8	
Votants	8	
Procurations	0	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
Date de convocation		
17/05/2023		

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, Maire.

Présents :

Excusée :

Absents : MM PIESSET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommé secrétaire de séance :

Objet : SUBVENTION À FAMILLES RURALES / ASSOCIATION DU PLATEAU

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que, faisant suite à la demande d'activités nouvelles dans un cadre associatif de la part de plusieurs de nos administrés, « Familles Rurales / Association du Plateau » a accepté d'intégrer notre commune comme étant le site de plusieurs ateliers : créations florales, théâtre.

Madame le Maire propose de voter une subvention à cette association de 200€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- ✓ **ACCEPTE** le versement d'une subvention de ~~250€~~ à Familles Rurales / Association du Plateau

200€
ERREUR DE PLUMÉ

Pour copie conforme

Publié le 10 juin 2023

Affichée le :

Transmise au contrôle de légalité le :

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 9 juin 2023

Le Maire, Martine DUMONT

